

## Les CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) : enjeux et formalisation

### OBJECTIFS

- ▶ Resituer les principes fondateurs des CPOM.
- ▶ Comprendre les enjeux des CPOM et en connaître les contenus de mise en œuvre.
- ▶ Identifier l'intérêt d'anticipation des CPOM dans les secteurs du handicap, de l'avancée en âge et de la protection de l'enfance.
- ▶ Appréhender le nouvel outil budgétaire des CPOM : l'EPRD (État Prévisionnel de Recettes et Dépenses).

### Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, apports juridiques

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

### Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel des serv. administratifs ou financiers amené à négocier un CPOM de nouvelle génération

**Animation** : Formateur conseil en action sanitaire, sociale et médico-sociale ou ex Directeur d'établissement

**Nombre de participants** : 12 personnes maxi

**Durée** : 2 jours, soit 14 heures

## INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.



## PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Contexte législatif et origines des CPOM
- ▶ Enjeux des CPOM et avantages d'une bonne contractualisation
  - effets de lisibilité sur moyens et ressources
  - effets sur les relations entre les ESMS et les autorités de tarification
  - effets sur les contrôles
  - une place et un poids mieux répartis
- ▶ Préparation, négociation et signature des CPOM
  - cadre de démarrage de la démarche/diagnostic
  - considérations contractuelles et propositions concrètes
- ▶ Formalisation du CPOM
  - plan type d'un CPOM, modalités d'élaboration et principes de gestion
- ▶ Impact sur les pratiques budgétaires et comptables ; de nouvelles règles (EPRD)
  - les nouveaux mécanismes comptables (présentation succincte)
  - cycle budgétaire sous convention pluriannuelle
  - enjeux et architecture de l'EPRD
  - calendrier de la procédure budgétaire
  - capacité d'autofinancement pour une politique d'investissement
- ▶ Mise en œuvre et suivi du CPOM : exécution, dénonciation, contentieux

